



## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 008 /AONO/RE/DK/C.KENTZOU /CIPM/2025 DU 27/03/2025 EN PROCEDURE  
D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 37 LAMPADAIRES  
SOLAIRES ALL IN ONE DONT 20 A KENTZOU ET ENVIRONS, 04 AU MARCHE  
A BETAIL DE NIEWA ET 13 DANS LES CHEFFERIES DE L'ARRONDISSEMENT  
DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**Le Maire de la Commune de KENTZOU**, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KENTZOU, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus-indiqués.

### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La présente Consultation a pour objet les travaux d'éclairage public par 37 lampadaires solaires all in one, en procédure d'urgence dont 20 à Kentzou et environs, 04 au marché à bétail de Niewa et 13 dans les chefferies de l'Arrondissement de la Bombé, **Département de la Kadey, Région de l'Est**.

Il est à noter que les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique.

### 2. FINANCEMENT

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public(BIP) MINEE 2025.

### 3. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux comprend :

- Installation Chantier ;
- Etudes et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritiques dimensions 600mmX600mmX1500mm ;
- Massif bétonné 500mmX500mmX1500mm ;
- Fourniture et pose poteau en acier galvanisé ( $D \geq 40\text{cm}$ ) et des lampadaires solaires ALL IN ONE à une crosse : Luminaire LED ( $LED \geq 100\text{W}$ ) ;
- Fourniture et pose de lampadaires solaires ALL IN ONE à deux crosses : Luminaire LED ( $LED \geq 100\text{W}$ ) ;
- Abattage et élagage ;
- Transport de matériel ;
- Plan de recollement.

Soit un total de **37 lampadaires solaires** à installer

#### **4. DELAI D'EXECUTION ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est **de quatre(04) mois**. Les travaux seront livrés dans la ville de KENTZOU 20 ; NIEWA 04 (marché à bétail) ; et CHEFFERIES 13, Département de la Kadey.

#### **5. COUT DU PROJET**

Le coût des prestations est de : **Cinquante millions (50 000 000) FRANCS CFA TTC**

#### **6. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du Présent Appel d'Offres.

#### **7-CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Mairie de KENTZOU sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent-mille francs CFA)** payable à la Recette Municipale de la Commune de KENTZOU.

#### **8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de consultation, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **un million (1 000 000) Francs CFA**. Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à Compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif pour le soumissionnaire déclaré attributaire ou après publication des résultats pour ceux n'ayant pas été retenus.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

#### **9.ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la Commune sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de KENTZOU d'une somme non remboursable de **100 000 (centmille francs CFA)** correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

#### **10. REMISE DES OFFRES**

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devront être déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Affaires Générales au plus tard **le 29/ 04/ 2025 à 11 heures** **Précises**, heure locale et elle devront porter la Mention :

#### **« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**

**N° 008 /AONO/RE/DK/C.KENTZOU /CIPM/2025 DU 27/ 03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 37 LAMPADAires SOLAIRES ALL IN ONE  
DONT 20 A KENTZOU ET ENVIRONS, 04 AU MARCHE A BETAIL DE NIEWA ET 13 DANS LES  
CHEFFERIES DE L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY,  
REGION DE L'EST.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

#### **11. RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres devront respecter le mode de séparation de l'offre financière, administrative et technique. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

#### **12. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **29/ 04/ 2025 à 12heures** précises, heure locale, dans la salle multifonctionnelle de KENTZOU par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier et d'un observateur indépendant.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

#### **13. CRITERES D'EVALUATION**

##### **A. LES CRITERES ELIMINATOIRES**

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

- ✓ Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces scannées;
- ✓ Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- ✓ Absence de la caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- ✓ Note des critères valides inférieure à 51/73 soit 80%.

##### **B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)**

Les critères dits essentiels sont primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	05 éléments

#### **14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant 90 jours (03 mois) à partir de la date fixée pour la remise des offres.

#### **15. ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et l'offre financière la moins-disante et jugée conforme au DAO, à moins que le Soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

#### **16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Affaires Générales de la Commune de KENTZOU, téléphone 694881825

Fait à Kentzou le 27 MARS 2025  
**LE MAIRE DE LA COMMUNE KENTZOU**  
(Autorité Contractante)



#### **Ampliations :**

- SOPECAM (pour publication)
- MINMAP/YDE
- MINMAP/DRE/DD-KDY
- ARMP C&S - DG ARMP
- PREFET/KADEY
- DD MINDEVEL/KADEY
- DD MINEPAT/KADEY
- CIPM (Information)
- CHRONO